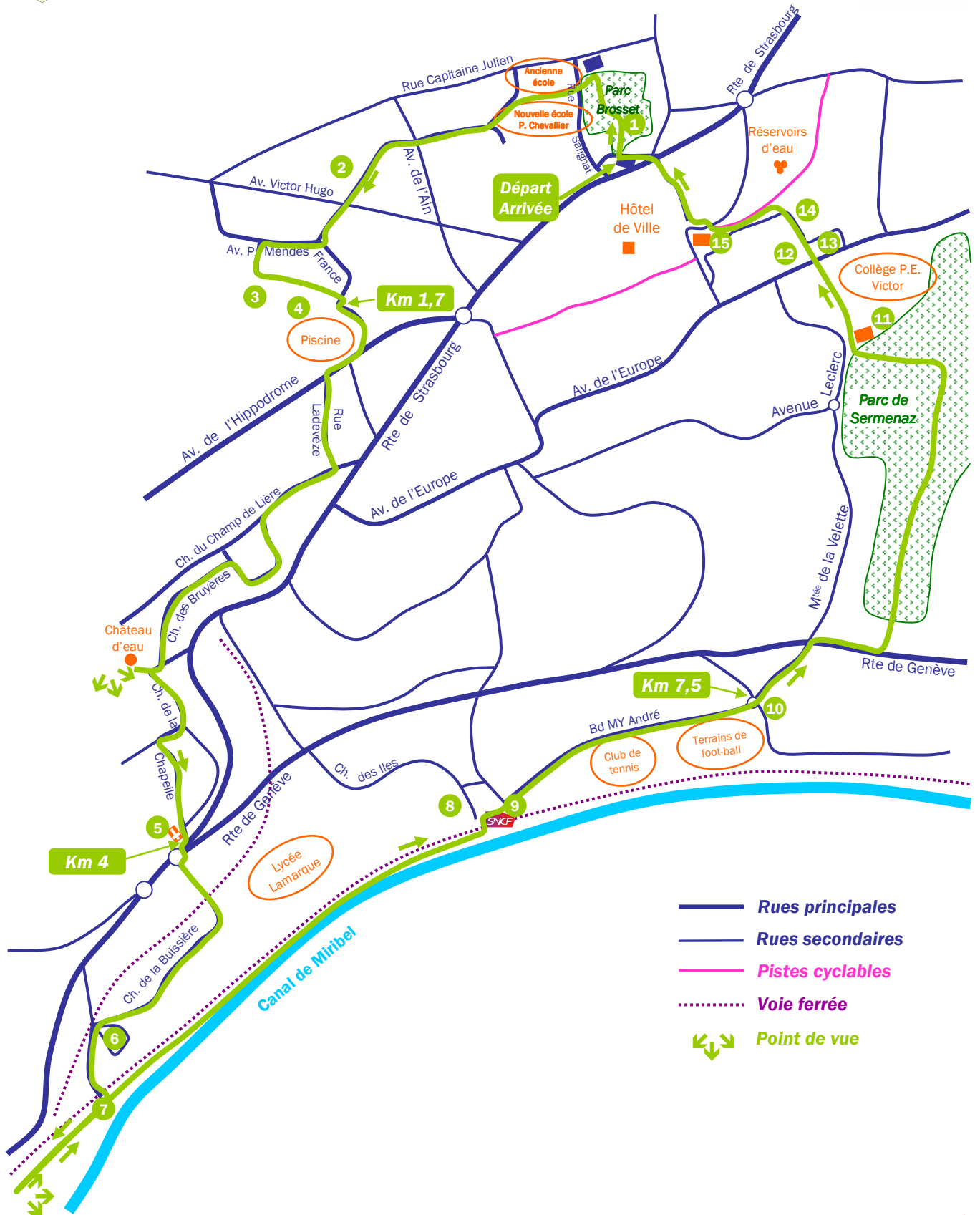




La Buisnière



**Vous et vos enfants marchez sous votre propre responsabilité.
Respectez le code de la route !**

La Buissière

Longueur : 10,5 km - Durée : 3 heures 10 environ.

L'itinéraire est décrit dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Km 0 (alt : 300 m) - Départ du parking place de Verdun, derrière l'ancienne mairie **(1)**.

Traversez le parc Brosset. Après le monument de la paix, on y découvre une stèle commémorative des anciens combattants dont les statues ont été faites dans un cèdre endommagé par la tempête de 1999. Descendez par le parc vers la Maison pour tous. Traversez la rue Fleury Salignat au passage piétons sur le plateau surélevé et continuez en face sur le chemin bétonné qui longe la toute nouvelle école Paul Chevallier. Il se poursuit par le chemin des Nobles et vous rejoignez ensuite la rue des Contamines. Traversez l'avenue de l'Ain, continuez jusqu'à la polyclinique **(2)** puis traversez l'avenue Victor Hugo pour pénétrer par la rue Lamartine dans le lotissement du Loup Pendu. Prenez à droite rue Pierre Mendès France puis à gauche l'allée de l'Abbé Lemire, fondateur des jardins ouvriers. Tournez à gauche pour longer les jardins familiaux **(3)** puis les courts de tennis **(4)**.

Km 1,7 - Passez devant la piscine puis traversez au feu tricolore l'avenue de l'Hippodrome. Suivez-la sur la droite et tournez à gauche rue Ladevèze, puis à droite pour prendre le chemin du Champ du Lière. Prenez à gauche la rue des Quatre vents, à droite le chemin de Chalamont puis à gauche celui des Bruyères qui se prolonge ensuite à droite par le chemin de la Chapelle. Un bref aller-retour au milieu du terrain qui surplombe le chemin, en contrebas du château d'eau, offre un beau point de vue sur l'agglomération lyonnaise et, plus au loin, sur les Bauges et la Chartreuse. Continuez le chemin de la Chapelle jusqu'au domaine des sœurs dominicaines et à la chapelle de la Buissière **(5)**.

Km 4 - Descendez l'escalier devant l'édifice. Traversez au rond point et prenez en face le chemin de la Buissière. Après l'espace de jeu, vous laisserez à gauche l'entrée du lycée Lamarque pour poursuivre en direction du Vieux Crépieux **(6)**. Descendez le chemin du Ravin qui conduit, en pente raide, au canal de Miribel. Après être passé sous la voie ferrée **(7)**, prenez à droite sur environ 200 m pour voir la confluence entre ce canal, le Vieux Rhône et le canal de Jonage. Faites demi-tour et gardez le chemin de halage sur environ 2 km jusqu'au passage sous la voie ferrée. Vous arrivez à hauteur du restaurant Larivoire **(8)**. Prenez à droite le parking de la station SNCF Gare de Crépieux, et montez le petit escalier en face **(9)**. Vous arrivez sur le boulevard Marcel André qui longe les terrains de tennis et de football et conduit au rond-point Georges Crombez **(10)**.

Km 7,5 - Prenez en face le chemin des Pêcheurs puis la route de Genève (RD 484) que l'on traverse au feu et que l'on suit vers la droite sur 100 m environ. Prenez à gauche l'impasse des Marronniers et suivez le sentier du parcours de santé jusqu'à la croisée des chemins. Prenez à gauche le chemin qui conduit au gymnase Louison Bobet **(11)** et passez devant le collège Paul Emile Victor. On arrive place Maréchal Juin. Traversez l'avenue de l'Europe et passez entre le centre culturel Beaudelaire **(12)** et le centre social des Semailles en direction de la cheminée bleue. Longez le square des Camelias **(14)**, prenez la piste cyclable à gauche et passez derrière le commissariat de police **(15)**. Traversez la rue Ampère, prenez les escaliers et le petit sentier qui conduit à la rue Lieutenant Vittoz. Traversez la route de Strasbourg et la place de la Bascule, puis prenez à gauche la rue Alexandre Bérard qui vous ramène au point de départ.

